

Réseau N°93

MODERNISEZ ENSEMBLE LES DÉCLARATIONS SOCIALES

25 ans de simplification



La Une

À l'occasion de mon dernier édito de DG, je tiens à saluer le chemin parcouru depuis 15 ans par le GIP-MDS avec toutes les parties prenantes, organismes, entreprises, cabinets, éditeurs, administrations. Ce parcours, orné de réussites, a été jalonné par des étapes majeures de la transformation des données sociales. Depuis la 4DS en 2011 - avec ma double casquette de Présidente de la commission et de Directeur Général du GIP-MDS - la mobilisation a été forte pour permettre successivement : le déploiement des 3 phases de la DSN entre 2013 et 2017, du PAS en 2019, l'entrée de la Fonction publique de 2020 à 2022 et la fin de la DADS-U en 2023. Rappelons que ces succès se sont accompagnés d'évolutions notables sur le portail et les outils communs, tels InterOPS ou l'identité numérique, permettant mutualisation et performance. Un axe fort traverse tous ces sujets sans jamais se démentir : rester à l'état de l'art et garantir la pleine sécurisation des données. Désormais, le comité de normalisation remis en place sous l'égide de la MIDS, rétablit les conditions pour que les textes à venir tiennent compte de la réalité du fonctionnement des systèmes sources. Nul doute que le nouveau Directeur Général et le nouveau Président, auront à cœur de poursuivre le chemin de simplification déjà largement installé. Ils pourront, pour cela, s'appuyer sur les compétences des professionnels du GIP-MDS. À bientôt, en tant que Vice-présidente du CSQ !

Élisabeth Humbert-Bottin
Directeur Général du GIP-MDS



Édito

Cette année 2025 marque les 25 ans du GIP-MDS et les 80 ans de la Sécurité sociale. L'occasion de souligner le rôle incontournable de Net-entreprises dans la modernisation et la digitalisation de la protection sociale, grâce aux nombreux projets mis en place. 2025 est aussi l'année où mon mandat de Président prend fin, après 25 années passionnantes. Je transmets un GIP-MDS désormais installé dans la durée et pleinement reconnu pour l'ensemble de ses missions, à travers une nouvelle convention constitutive. Cette reconnaissance est due aux nombreuses réussites qui ont jalonné toutes ces années.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à ces succès. Je suis très fier du travail collectif accompli. Au-delà de sa dimension technique, le GIP-MDS est avant tout une aventure humaine. Pour susciter l'engagement de toutes les parties prenantes, il faut une grande force de conviction et savoir expliquer, sans relâche, la nature des projets et l'intérêt pour tous d'y embarquer. Mon successeur en a pleinement conscience. Il saura, incontestablement, mener à son tour, le collectif vers de nouveaux succès, tout en respectant ce qui est au cœur de notre ADN : simplifier encore et toujours la vie des entreprises.

Éric Hayat
Président du GIP-MDS



NET-ENTREPRISES.FR
GIP Modernisation des déclarations sociales

URSSAF - AGIRC-ARRCO - CNAV - CNAM - CNAF - FRANCE TRAVAIL
UNÉDIC - MSA - CIBTP France - CS - CRPCEN - CTIP - FRANCE ASSUREURS
MUTUALITÉ FRANÇAISE - CRPNPAC - CPRPSNCF - CNEG - CAMEG - ENIM
CAVIMAC - CNBF - CRP RATP - CDC - RAFP - IRCANTEC - CNRACL - CAVEC
CFDT - CPME - CGT - CGT-FO - CNOEC - FNSEA - MEDEF - NUMEUM - UNAPL - U2P

Rétrospective des 25 ans du GIP-MDS



Entretien avec Éric Hayat

Président du GIP-MDS
de 2000 à 2025

Comment a commencé l'aventure du GIP-MDS ?

En 1999, le gouvernement en place a souhaité mettre des déclarations sociales sur Internet. Il faut se souvenir qu'il y a 25 ans, nous étions au tout début d'Internet. Peu d'entreprises ou de particuliers savaient l'utiliser ou en étaient équipés. J'étais alors au comité exécutif du MEDEF, et j'évoluais dans le secteur informatique depuis toujours. Nous avons réussi à imposer l'idée d'un Groupement d'Intérêt Public qui mettrait en lien organismes de protection sociale et entreprises. C'est ainsi qu'en 2000, l'aventure du GIP-MDS a commencé.

Quels souvenirs marquants retenez-vous de ces 25 ans ?

La première période concerne la création du portail Net-entreprises. L'idée d'utiliser Internet pour dématérialiser les déclarations sociales était totalement novatrice pour l'époque. À ses débuts, le GIP-MDS a connu de nombreuses oppositions, peu de gens y croyaient. Une bonne part des organismes, des entreprises et des experts-comptables pensaient que ça ne marcherait jamais, que c'était de la folie de vouloir utiliser Internet... Bref, tout le monde était contre... et c'était une bonne raison pour continuer ! Nous avons créé le portail et accroché les premières déclarations sociales. Pour convaincre les entreprises d'y adhérer, nous sommes allés à leur rencontre, en sillonnant la

France avec un bus Net-entreprises. À force de conviction et de rigueur, nous avons recruté de plus en plus d'entreprises et nous avons fini par nouer des alliances, avec les experts-comptables et les éditeurs de logiciels.

Puis, est arrivée la deuxième grande période, celle de la DSN. Il nous paraissait évident que la DSN soit basée sur la paie, ce qui était assez héroïque, car la paie n'étant pas normalisée, contrairement au plan comptable, c'était d'une complexité inouïe ! Mais, cette fois-ci, nous avions l'appui des experts-comptables, des éditeurs et une maîtrise d'ouvrage stratégique pour cadrer le projet. Au final, la DSN est devenue ce grand dispositif national qui a, de plus, permis la mise en place du prélèvement à la source. Un autre projet auquel personne ne croyait. Pourtant, le PAS a vu le jour sans aucun bug, et il est aujourd'hui plébiscité par tous.

À quoi tiennent ces réussites ?

Il faut beaucoup de pédagogie pour accompagner le changement et vaincre la résistance au changement. Je suis convaincu qu'on ne fait rien contre les gens, il faut leur montrer que c'est dans leur intérêt. Pour cela il faut beaucoup de rigueur et savoir embarquer tout le monde. Ce qu'on a réussi à faire avec Élisabeth Humbert-Bottin.

Quel est votre bilan personnel ?

J'ai occupé ce poste bénévolement pendant 25 ans. Je pars la tête haute, j'ai tenu mes budgets et mes délais. Au conseil d'administration où siègent l'ensemble des organismes, les syndicats et le MEDEF, j'ai soumis près de 400 résolutions, toutes votées à l'unanimité. Je suis très fier du travail collectif, qui nous a permis de mener et de réussir ensemble tous nos projets.

Quels sont d'après vous les grands chantiers à venir pour le GIP-MDS ?

Toutes les données qui transitent par la DSN sont un trésor. Capitaliser sur ces données et leur exploitation, c'est ça l'avenir !

25 ANS



Entretien avec Elisabeth Humbert-Bottin

Directeur Général du GIP-MDS
de 2010 à 2025

Comment résumeriez-vous l'histoire du GIP-MDS ?

Il y a quatre grandes époques dans la vie du GIP-MDS. Le début, avec l'arrivée d'Internet et la création du portail net-entreprises.fr, qui devait trouver sa place dans la sphère sociale. Le GIP-MDS avait alors un esprit « start-up », en mode « commando », avec un Directeur qui osait tout. Cette culture-là était nécessaire pour que le projet puisse s'installer. Puis, les usages d'Internet se sont accrus. Avec de plus en plus d'entreprises inscrites au portail, la dimension technique devait suivre. Ce fut la mission du deuxième Directeur : sécuriser et consolider le système technique. Puis, a émergé l'idée de la DSN. Il fallait alors un Directeur qui soit transformateur et porteur de projets complexes, rôle auquel je me suis employée. Maintenant que la DSN est bien installée, vient le quatrième temps, celui de la stabilisation et de la gestion des équilibres entre l'État et le fonctionnement d'ensemble pour toutes les parties prenantes. Ce sera le rôle du nouveau Directeur, sous l'égide de la MIDS.

Quels ont été les facteurs de réussite des projets menés ?

Une des grandes forces du GIP-MDS est sa capacité à fédérer et à créer des collectifs solides. Ce fut le cas pour

la DSN, puis le PAS, où entreprises, experts-comptables, organismes et éditeurs se sont unis pour mener ensemble ces projets communs, de bout en bout. L'autre ingrédient essentiel est l'excellence professionnelle de nos équipes d'experts, au service de la simplification pour les entreprises.

Quels sont les enjeux pour le GIP-MDS à présent ?

À l'époque de la DSN, la maîtrise d'ouvrage stratégique, dirigée par Jean-Louis Buhl, a donné un cadre interministériel, très efficace, pour piloter l'ensemble du projet. Après son départ, la maîtrise d'ouvrage s'est peu à peu étiolée, jusqu'à disparaître. Or, pour que les projets fonctionnent, il faut un cadre de normalisation fort, à échelle interministérielle, qui impose à tous une même définition pour une même donnée, avec des textes réglementaires qui suivent cette logique. L'arrivée de la MIDS est un atout pour retrouver ce niveau de cadrage stratégique, essentiel à la bonne marche des projets.

Un des enjeux forts est de consolider le modèle. À ce jour, la DSN couvre environ 80 formalités, mais il reste une vingtaine de procédures liées aux données de paie qui sont encore en dehors du système. Des régimes spéciaux sont aussi en passe d'être intégrés. Il faut être vigilant pour ne pas complexifier le dispositif et rester sur le principe du « Dites-le nous une fois ». L'autre enjeu est de garantir le bon fonctionnement des systèmes dans la durée, avec une attention et un entretien constant.

Enfin, le portail offre aujourd'hui un bouquet de services performants, mais certains sont encore sous-utilisés. Il faut aller plus loin dans la mutualisation et éviter que des offres existant déjà sur Net-entreprises soient recréées ailleurs. Mon souhait pour l'avenir est que l'on raisonne vraiment par rapport à l'existant, avant tout nouveau projet. Cesser cette dispersion aura une vraie vertu, en termes de simplification, d'économies financières et de sobriété numérique.



Dominique Libault

**Directeur de l'EN3S
Directeur de la Sécurité sociale
de 2002 à 2012**

Au sein de la Sécurité sociale, des enjeux comme l'usage des nouvelles technologies, la simplification de la relation aux entreprises ou l'échange de données, ne peuvent être traités de manière efficace que dans le cadre d'une organisation transversale. La création du GIP-MDS, en 2000, a permis d'offrir la structure idéale pour porter ces sujets dans la durée. Le portail Net-entreprises a représenté une première étape dans la modernisation des déclarations sociales et des relations avec les entreprises. Même si les débuts ont parfois été compliqués, le GIP-MDS a su fédérer au fil du temps l'ensemble des parties prenantes. Quand le sujet de la DSN est arrivé, les acteurs se connaissaient et savaient travailler ensemble, l'écosystème était mature pour porter le projet. Cela a permis au GIP-MDS de pouvoir penser le déploiement de la DSN avec suffisamment de méthodologie, de progressivité, d'anticipation et de visibilité, pour faire aboutir le projet avec succès.

La capacité à mener à bien un tel chantier repose sur deux aspects, technique et politique. Le GIP- MDS réunit ces deux volets, avec une partie technique assurée grâce à l'expertise professionnelle des équipes, tout en bénéficiant d'un soutien appuyé de l'État et de la Direction de la Sécurité sociale. Il faut aussi saluer Éric Hayat et Élisabeth Humbert-Bottin, qui ont su, par leurs compétences et leur ténacité incarner le projet et lui donner sa crédibilité. Parce qu'il réunit des acteurs issus d'horizons différents, la vie d'un GIP n'est pas toujours un long fleuve tranquille. D'où la nécessité d'avoir, en support, une volonté politique forte d'accomplir ces grands projets de transformation.

Alors que la Sécurité sociale fête ses 80 ans cette année, les 25 ans du GIP-MDS montrent que l'innovation et la modernisation sont au cœur de son évolution, et qu'il est indispensable de travailler ensemble. Dans l'idée originelle de la Sécurité sociale, les notions de transversalité et d'unicité sont fondamentales. En ce sens, le GIP-MDS porte à la fois la modernité, mais aussi la fidélité aux ambitions originelles de la Sécurité sociale.



Emmanuel Prévost

**Président de la SDDS*
Administrateur du GIP-MDS
pour Numeum**

La dématérialisation et la simplification sont dans les gènes de la SDDS depuis toujours. Quand le projet DSN est arrivé, nous l'avons tout de suite perçu comme un projet simplificateur, qui s'inscrivait parfaitement dans notre ADN. Les éditeurs se sont aussitôt impliqués pour le rendre le plus productible possible et s'assurer qu'il honore la promesse de simplification. La réussite de la DSN repose sur plusieurs facteurs. Tout d'abord, une très grande envie de toutes les parties prenantes de mettre en œuvre ce projet simplificateur et novateur. La maîtrise d'ouvrage stratégique dirigée par Jean-Louis Buhl a permis de fédérer organismes, éditeurs et entreprises dans la définition de processus clairs et communs.

Le travail collaboratif et la vision communautaire ont été structurants et c'est bien grâce à la co-construction avec toutes les parties prenantes que la DSN a pu voir le jour avec succès. Succès d'ailleurs conforté lors de l'avènement du prélèvement à la source. Nous avons eu le temps nécessaire pour développer le projet et faire de la pédagogie auprès des entreprises. Ensuite, la très grande stabilité des équipes nous a permis de fonctionner dans la durée. Que ce soit du côté du GIP-MDS, des éditeurs ou des organismes, il y a eu peu de changement d'interlocuteurs, ce qui a vraiment uni les équipes autour d'un objectif commun. De même, du côté des pouvoirs publics, l'action de Dominique Libault, puis de Thomas Fatôme, a donné une stabilité dans la vision et l'éclairage politique.

De fait, nous croyons beaucoup au rôle de la MIDS, pour retrouver cette légitimité politique, fondamentale pour la stabilisation et la croissance de la DSN. Ce système constitue une avancée majeure pour la sphère sociale, qui dispose désormais d'un véhicule déclaratif qui normalise et améliore la qualité des déclarations sociales, tout en simplifiant la vie des entreprises.

* SDDS est une association qui regroupe les éditeurs de logiciels et les prestataires informatiques spécialisés dans les solutions de paie, de gestion des ressources humaines et les solutions fiscales.

Un CRM normalisé pour la MSA

Le CRM normalisé de la MSA est en production depuis octobre 2024, pour toutes les DSN du régime agricole.

« La MSA a intégré le dispositif des CRM normalisés en juillet 2024, avec un premier lot de contrôles normalisés qui est remonté via le CRM 130 », annonce Mona Cherif, Chef de projet DSN PASRAU au GIP-MDS. Ce CRM, produit sous format NEORes, est construit sur le même modèle que le CRM normalisé Urssaf, avec toutefois une différence de temporalité : le CRM MSA est transmis au plus tard à J+1 après le dépôt de la DSN, alors que le CRM 119 de l'Urssaf est transmis à H+4 après le dépôt. Concrètement, il permet de signaler et de faire remonter les anomalies détectées dans les DSN du mois principal déclaré.

Plusieurs lots de contrôles

Le premier lot est composé de 29 contrôles basés principalement sur les cotisations absentes et les incohérences d'assiettes. En avril 2025, 19 nouveaux contrôles entreront en production concernant les déclarations à tort. Le lot de juillet 2025 comprendra 53 nouveaux contrôles autour des incohérences de taux et des réductions positives. La liste complète des contrôles est disponible sur net-entreprises.fr. Cette liste est mise à jour à chaque nouvelle livraison de contrôles, soit tous les 6 mois. « Au-delà de l'amélioration de la qualité des déclarations et des données transmises, l'objectif de ce CRM est aussi de normaliser les retours de la MSA aux entreprises et tiers-déclarants, avec un format lisible, précis et détaillé qui facilite l'exploitation des retours métiers et leur bonne prise en compte par les déclarants », conclut Mona Cherif.

Bonus-malus : les règles prolongées jusqu'au 31 août 2025

La convention d'assurance chômage du 15 novembre 2024 a prolongé, à l'identique, les règles relatives au dispositif de bonus-malus jusqu'au 31 août 2025. Les taux modulés transmis fin août 2024 sont donc applicables jusqu'en août 2025. Néanmoins, ils seront réduits de 0,05 point à partir du 1^{er} mai 2025, suite à la baisse du taux d'assurance chômage. Les entreprises et les déclarants en seront informés fin avril par des notifications et des CRM.

CRM Urssaf de rappel

En 2025, un nouveau CRM sera mis en production : le CRM Urssaf de rappel. Ce CRM annuel reprend l'ensemble des anomalies détectées l'année précédente et non corrigées par le déclarant. À terme, si les corrections ne sont pas effectuées suite à ce CRM, l'Urssaf ou la MSA émettront une DSN de substitution avec les éléments corrigés, afin d'assurer et de sécuriser les droits des salariés.

Point sur le projet AEM

Des échanges sont en cours sur les Attestations employeur mensuelles des intermittents du spectacle pour situer dans quelles conditions la généralisation pourrait s'engager et les échéances liées.

Simplifications DSN 2025 majeures



Utilisation du montant net social pour le versement de la solidarité à la source depuis le 1^{er} mars pour le RSA et la Prime d'activité



CRM de rappel, à compter de mars, avec l'ensemble des anomalies non corrigées l'année précédente



CRM normalisés Urssaf et MSA, ajout progressif de nouveaux contrôles pour la fiabilisation des données



Suppression de la déclaration des effectifs en DSN, désormais recalculés par l'Urssaf et la MSA sur la base des données DSN



Flashez ce QR code pour plus d'informations sur les simplifications apportées par la DSN

Un tableau de bord optimisé sur Net-entreprises en préparation

Pour ses 25 ans, le portail fera peau neuve. Les tableaux de bord de Net-entreprises et de la DSN vont être mutualisés afin d'améliorer le service aux utilisateurs.

« Ce projet part d'une expression de besoins, recueillie lors de groupes de travail avec l'ensemble des utilisateurs du portail : entreprises et experts-comptables membres du GPEBE, et organismes », explique Virginie Etcheto, Responsable Front Office et Relations Utilisateurs au GIP-MDS. Jusqu'ici, les services de Net-entreprises et la DSN avaient deux espaces distincts sur le portail et avec des fonctionnements différents. « L'idée est d'offrir aux utilisateurs un tableau de bord mutualisé qui rassemble ces deux univers en un seul espace, dans une approche ergonomique cohérente », indique Michel Sénécal, Responsable du service Plateforme de services au GIP-MDS. « L'ergonomie globale va permettre, à terme, de rationaliser les écrans et d'améliorer le parcours utilisateur

dans le processus d'inscription ou de gestion de compte », ajoute Virginie Etcheto.

Une architecture modulaire

« Ces travaux sont aussi l'occasion d'entamer une refonte de l'architecture, pour qu'elle soit plus modulaire et orientée « services », facilitant l'ajout de nouveaux usages », poursuit Michel Sénécal. Il s'agit aussi d'enrichir le fonctionnement et l'offre de service. Il sera, par exemple, possible de rechercher des CRM, par entreprise, par SIRET ou par type de compte-rendu sur une DSN émise. De même, les informations relatives à la DSN mensuelle seront distinctes des signalements d'évènements, permettant aux utilisateurs d'aller directement à l'information dont ils ont besoin.

Après une série de tests effectués en interne et avec des utilisateurs issus du GPEBE, la mise en ligne est prévue à la fin du premier semestre 2025. Des modules de formation seront mis à disposition des utilisateurs pour appréhender au mieux les nouveautés.

* GPEBE : Groupe permanent d'expression des besoins des entreprises



Campagne C3S 2025

La campagne C3S, ouverte depuis début mars, se terminera le 15 mai. Pour rappel, cette contribution concerne les entreprises ayant réalisé un chiffre d'affaires supérieur à 19 millions d'euros. Le nombre de déclarants attendus est sensiblement identique à l'an dernier. Pour rappel, 5,2 milliards d'euros ont été téléréglés en 2024 par plus de 27 500 déclarants.

L'actualité des Comités régionaux

Le programme des Comités régionaux est encore riche pour 2025. Le point sur quelques nouveautés.

Les différentes actions des Comités régionaux partagent toujours le même objectif : aller au-devant des entreprises, pour les accompagner sur les thématiques majeures de l'année et donner du sens aux obligations déclaratives. « Cette année, nous allons accueillir les CAF au sein des Comités, car elles vont exploiter les données liées à la solidarité à la source. Leur présence va permettre d'expliquer au mieux cette évolution aux déclarants », indique Didier Kuhn, Responsable Animation Réseaux au GIP-MDS. Plus globalement, outre les C'Util organisés par les Comités, plusieurs « journées utilisateurs » animées par les éditeurs de logiciels auront lieu en associant des organismes de protection sociale.

À la rencontre des futurs déclarants

Par ailleurs, les Comités régionaux s'adressent à un nouveau public. Cette année, ce sont les écoles des métiers du chiffre et notamment leurs étudiants, futurs gestionnaires de paie. L'idée est de rencontrer ces futurs déclarants pour leur présenter le collectif de la protection sociale et la DSN. « Ce projet vient d'une demande des employeurs qui constatent que les jeunes

recrues ne sont pas toujours bien formées sur ces sujets », précise Fleur Le Logeais, Directrice de l'Accompagnement et de la Qualité au GIP-MDS. Ces rencontres se dérouleront sur une semaine, avec des interventions de quelques heures dans les écoles, partout en France. Le programme est en cours d'élaboration.

Enfin, après le succès du premier e-Rdv de la protection sociale, les Comités sont en train de préparer la prochaine édition, avec de nouveaux invités : « Suite aux demandes des visiteurs, l'an passé, les éditeurs de logiciels seront présents sur le salon virtuel 2025 afin de répondre aux questions spécifiques des utilisateurs », annonce Sandrine Lemineur, Animatrice des Comités régionaux au GIP-MDS. À noter que la plupart des conférences du dernier e-Rdv sont disponibles en replay sur la chaîne YouTube de Net-entreprises.



Flashez ce QR code pour retrouver ces vidéos

80^e Congrès des experts-comptables

Le Congrès de l'Ordre des experts-comptables, qui fête ses 80 ans, aura lieu du 17 au 19 septembre 2025, à Eurexpo Lyon sur le thème « Adaptation Durable et Numérique : réaffirmons notre ADN ». Rendez-vous sur le stand de Net-entreprises qui évoquera ce qui fait son ADN : la simplification !

2025, un triple anniversaire

En 2025, on célèbre les 80 ans de la Sécurité sociale, les 25 ans du GIP-MDS qui incarne une facette de la digitalisation de la Sécurité sociale, et les 80 ans de l'Ordre des experts-comptables.



La référence digitale de la protection sociale
NET-ENTREPRISES·FR